

Image not found or type unknown



## Agression sexuelle sur mineur

Par **dupont**, le **09/05/2012** à **14:34**

Bonjour, rn voila ma question ma fille agee de 15 ans et 6 mois au moment des faits a subi une agression sexuelle nous avons porter plainte et le proces doit se derouler au mois d'octobre nous avons reçu l'avis a victime aurais je droit a l'aide juridictionelle gratuite sans justifier nos revenus rncordialement